

# 2ème FORUM TRIPARTITE TCHAD-RCA-CAMEROUN

SUR LA FACILITATION DU TRANSIT DES MARCHANDISES PAR  
LES PORTS DE DOUALA ET DE KRIBI

## RAPPORT FINAL DES TRAVAUX

N'DJAMENA, 12-14 DECEMBRE 2017

Sous le haut patronage du Ministre des Infrastructures et du Désenclavement de la République du Tchad, avec le soutien des Gouvernements du TCHAD, de la République Centrafricaine et du Cameroun, la Communauté Portuaire de Douala, encore appelée « Port-Synthèse », élargie a celles du Port de Kribi, a organisé, du 12 au 14 décembre 2017, le deuxième Forum Tripartite Tchad-RCA-Cameroun sur la facilitation du transit des marchandises par les Ports de Douala et de Kribi.

Cette rencontre, qui s'est tenue à l'hôtel Ledger Plaza à Ndjama, visait, comme la première de juin 2012 a Yaoundé, l'examen des problèmes rencontrés par les usagers des corridors camerounais de transit, notamment les opérateurs de la République du Tchad et ceux de la République Centrafricaine, dans l'acheminement de leurs marchandises par les Ports de Douala et de Kribi.

Les travaux, qui ont regroupé plus de 300 participants représentant les trois pays, se sont articulés en trois principales phases, à savoir : la cérémonie d'ouverture, les travaux en plénière et la cérémonie de clôture.

La liste des participants est jointe en annexe.

## **I. CÉRÉMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE**

La Cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par :

- 04 (quatre) allocutions,
- 04 (quatre) projections de documentaires,
- le discours d'ouverture prononcé au nom du Ministre des Infrastructures et du Désenclavement de la République du Tchad empêché, par le Secrétaire General dudit Ministère.

Prenant la parole en premier, **Monsieur NOITORA François** Directeur Général des Transports de Surface, Président du Comité Local d'Organisation, après les civilités d'usage, a souhaité la bienvenue à tous les participants et salué les efforts déployés par la partie camerounaise, couronnés par la tenue effective du deuxième forum tripartite à

N'Djamena. Il a formulé le vœu que ces assises soient suivies d'effets positifs, en vue de la facilitation effective du transit des marchandises par les Ports de Douala et de Kribi.

Dans son intervention, **Monsieur NGO'O Cyrus**, Directeur Général du Port Autonome de Douala, Président de Port-Synthèse, la Communauté Portuaire de Douala, à tout d'abord exprimé sa profonde gratitude à **Son Excellence Idriss DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat du Tchad, et au peuple frère Tchadien, pour la tenue du deuxième Forum Tripartite à N'Djamena.

Il a ensuite exprimé sa reconnaissance à Monsieur **ADOUM YOUNOUSMI**, Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, pour la grande mobilisation autour du présent du Forum.

Poursuivant son propos, **Monsieur Cyrus NGO'O** a indiqué que ces assises visent l'évaluation sans complaisance de la mise en œuvre des recommandations issues du premier Forum tenu à Yaoundé.

A cet effet, le Président de la Communauté Portuaire a décliné l'état d'exécution de trois des principales recommandations exprimées lors du premier Forum. Il s'agit notamment de :

- l'ouverture des représentations du PAD à N'Djamena et Bangui, dont les responsables ont été présentés et celui du Tchad installé dans ses fonctions ;
- la remise des ristournes portuaires pour lesquelles tout est mis en œuvre en vue la résolution de ce problème à brève échéance ;
- les espaces dédiés aux pays de l'hinterland par le PAD, où il a tenu à préciser que le Port étant un outil étatique, ces espaces relèvent de la compétence des Etats.

Clôture son propos, **Monsieur NGO'O Cyrus** a présenté les nouvelles perspectives de la côte et du corridor

Camerounais, avec l'entrée en service du Port en eau profonde de Kribi, et la modernisation projetée au PAD.

Pour sa part, M. **TOROZOMBO BOYLAMBA Rémy**, Chef de Délégation de la République Centrafricaine, a saisi l'occasion pour remercier le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement de l'organisation du deuxième Forum. Il a émis le vœu que ces assises permettent une revue complète des recommandations formulées lors du premier Forum tenu a Yaoundé en juin 2012.

Prenant la parole à son tour, le Chef de la Délégation camerounaise, son Excellence **BA OUMAROU SANDA**, Ambassadeur de la République du Cameroun à N'Djamena, a indiqué d'emblée que dans un contexte de libre circulation des personnes et des biens en zone CEMAC, la fluidité des corridors de la sous-région revêt un caractère urgent.

Pourtant, a observé l'Ambassadeur de la République du Cameroun à N'Djamena, des tracasseries subsistent. Aussi, a-t-il porté l'engagement du Gouvernement Camerounais à résoudre ces tracasseries et à sanctionner les coupables, le cas échéant.

Monsieur **BA OUMAROU SANDA** a souhaité, enfin, que le deuxième Forum tripartite soit studieux et fructueux.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, Monsieur **BANBOH ELVAM**, après les civilités d'usage, a rappelé l'objet du deuxième Forum Tripartite. Il s'agit, a-t-il précisé, d'identifier toutes les entraves qui minent le transit des marchandises, et de mettre en œuvre les meilleures pratiques du transport routier.

Il a souhaité que des efforts concertés soient maintenus en vue de l'amélioration de la compétitivité des corridors, avant d'engager les participants à l'atteinte des résultats probants à l'issue du Forum.

Les quatre (04) documentaires présentés ont porté respectivement sur :

- La présentation physique du Port de Douala ;
- Les Projets de développement du Port de Douala ;
- Les centres de vie du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;
- Le Port de Kribi, une grande réalisation pour le développement de la sous-région.

## **II. DEROULEMENT DES TRAVAUX EN PLENIERE**

Cette phase a débuté par un exposé de cadrage du Secrétaire Général de Port-Synthèse, Monsieur **Lin Dieudonné ONANA NDOH**, suivi des échanges sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du premier forum, avant de s'achever par les présentations prospectives.

L'exposé de cadrage est revenu sur les axes du premier Forum de Yaoundé tels que prévus dans le programme officiel, ainsi que les aspects pratiques.

Il s'en est suivi les échanges entre le pays hôte, le Tchad, la République Centrafricaine et le Cameroun, à l'issue desquels il a été convenu de reprendre l'ensemble des thématiques en plénière et de lever les cloisonnements suscités par les ateliers.

C'est dans cet esprit que le programme des travaux en atelier a été réadapté pour privilégier l'ensemble des échanges en plénière.

Ensuite, un compte rendu d'exécution des recommandations issues du premier Forum, base de travail de cette rencontre, a été présenté par le secrétariat de Port Synthèse, suivi des interventions des pays de l'hinterland.

### **A- EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU PREMIER FORUM PAR LES PAYS DE L'HINTERLAND**

En réaction à la revue des recommandations du premier Forum, les parties Tchadienne et Centrafricaine ont exprimés leurs perceptions et relever des préoccupations

dont certaines sont partagées, et d'autres spécifiques d'un pays à l'autre.

**a) Préoccupations partagées :**

**CAMRAIL**

- L'Insuffisance de l'offre des wagons par rapport au trafic ;
- Le traitement discriminatoire dans l'allocation des wagons.

**ESPACE DEDIE DE YASSA (CNCC & CUD)**

- Le non aménagement des espaces dédiés à Yassa pour assurer la sécurité et la salubrité ;
- L'insuffisance de l'éclairage public ;
- L'engorgement permanent du site.

**PORT DE DOUALA**

- La restriction dans la vente des tickets d'accès journaliers ;
- La ristourne prévue, mais non accordée aux marchandises en transit ;
- Le délai très long de passage Portuaire des marchandises en transit;

**DOUANE**

- les longues attentes des camions en transit pour la délivrance des titres d'accès au Port ;
- Le délai élevé de la pose des GPS ;
- La superposition accrue des garanties ;
- La non application de la mercuriale ;
- La double taxation des produits défiscalisés ;
- Le coût d'utilisation des GPS élevé ;
- Les amendes infligées aux chargeurs lors de la prorogation des titres de transit ;
- Les longs délais de main levée des cautions.

**LE LONG DU CORRIDOR**

- L'augmentation et l'institutionnalisation des tracasseries de toutes sortes ;

- L'absence de vulgarisation des outils de facilitation ;
- Les numéros verts qui ne fonctionnent pas ;
- La non harmonisation entre le système de pesée portuaire et ceux utilisés dans les corridors,
- Les dysfonctionnements observés dans les stations de pesage le long des corridors avec des résultats à géométrie variable sur le poids des cargaisons d'une station à une autre.
- Le délai très long pour obtenir la main levée de caution ;
- La non prise en compte des délais fixés par le Code Communautaire dans l'acheminement de la marchandise pour examiner les pénalités liées au GPS ;
- La multiplication du nombre de contrôle ;
- L'absence des centres de vie ;
- Les amendes excessives exigées au niveau des ponts bascules ;
- La perception des faux frais par les éléments de la police et de la Gendarmerie sans aucune base légale.

## **b) Préoccupations spécifiques**

### **Pour la partie Tchadienne**

- Le paiement d'un TEL (travail extra-légal) de 10 000 FCFA pour le passage après 15 heures de la frontière à Touboro ;
- La nécessité de suivre des cargaisons depuis la frontière jusqu'à l'entrée à N'Djamena;
- L'extension du GPS jusqu'au Tchad dans le cadre de la coopération avec la Douane Camerounaise ;
- La mise en application du nouveau régime des Douanes ;
- La vulgarisation des décisions prises dans le cadre de la coopération avec la Douane Camerounaise.

### **Pour la partie Centrafricaine**

- La problématique des amendes infligées par rapport aux modifications des manifestes (100 000 à 200 000 FCFA) ;

- La non signature de la Convention bilatérale révisée en matière de répartition du trafic ;
- Les lenteurs et la mauvaise programmation observées dans le traitement du bois en transit ;
- L'institution des cautions pour les véhicules à l'entrée du Cameroun ;
- L'inexistence de zones Douanières exclusives destinées aux marchandises à destination de RCA.

## **B- INTERVENTIONS DES STRUCTURES CIBLES**

### **DOUANES CAMEROUNAISES**

- La Douane du Cameroun a loué les fruits de la coopération avec les Douanes du Tchad et de la RCA;
- La Douane du Cameroun a indiqué que toutes les informations sont disponibles en temps réel pour le suivi des cargaisons auprès des Commissionnaires en Douane Agréés.
- Pour ce qui concerne les mainlevées de caution, celles-ci seront désormais effectives dès la traversée des frontières pour répondre aux attentes des pays d'hinterland.
- Les amendes seront aussi mieux gérées pour les alléger.

### **FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE**

- Elles ont indiqué la volonté des autorités de la Police et de la Gendarmerie de lutter efficacement contre ce fléau d'arnaque des camionneurs, qui malheureusement y participent ;
- Elles encouragent les transporteurs à se conformer à la réglementation en matière de transport et au respect du code de la route ;
- Elles recommandent de ne pas être complices de la corruption mais recourir à la hiérarchie de la police ou de la gendarmerie à travers les contacts communiqués et demander un reçu pour tout paiement concernant une contravention ;

- Les formations des FMO pour reconnaître le sauf conduit ont été faites ;
- La remise à niveau ou le renforcement des capacités de la police de la route sur les documents exigibles aux transporteurs routiers a aussi été effectuée ;
- Des semaines routières ont été instaurées du vendredi au lundi ;
- Des agents indéliçats ont été punis et relevés de leurs fonctions ;
- Des numéros de téléphone des responsables des FMO ont été mis à disposition pour toutes les difficultés rencontrées par les transporteurs dans les corridors ;
- Le dossier de décès du Chauffeur Abdoulaye a été récupéré par la Gendarmerie pour que des investigations soient menées sur le sujet.

### **CAMRAIL**

- Dix-sept (17) Locomotives ont été mises en service entre 2013 et 2017, dont quinze (15) nouvelles acquisitions ;
- Les soixante-quinze (75) wagons (dont cinquante (50) plateformes porte containers et vingt-cinq (25) citernes hydrocarbures) annoncés lors du 1<sup>er</sup> FORUM de Yaoundé ont été effectivement mis en circulation ;
- Illustration du traitement équitable des clients à travers les exemples d'APM (transport engrais coton Tchad) et Quincaillerie de la Mosquée, opérateur tchadien pour le transport de farine ;
- Autres services de facilitation pour le client via le net, [WWW.CAMRAIL.NET](http://WWW.CAMRAIL.NET) (réservation des expéditions, demande de cotation, réclamations et autres).

### **BUREAU DE GESTION DU FRET TERRESTRE**

- La lettre de voiture Internationale et le sauf conduit ont été dématérialisés ;
- Le sauf conduit s'obtient gratuitement ;

- Le format de la Vignette Spéciale d'identification des Véhicules en Transit sera agrandi pour être plus visible.

### **PORT AUTONOME DE DOUALA**

- Pour ce qui est de la délivrance des tickets d'accès, les syndicats sont sollicités pour dresser la liste des personnes et des véhicules concernés et des dispositions seront prises pour un traitement prioritaire de ces dossiers ;
- Pour ce qui est des ristournes, il s'agit d'un avantage que le PAD accorde à la marchandise en transit au Port de Douala. Elle est de 50%, il ne s'agit pas de l'argent stocker au PAD, mais plutôt de déduire à travers une note d'avoir qui lui permet de payer 50% lors de la prochaine transaction ;
- Ces ristournes ont régulièrement été délivrées au mandataire des chargeurs ;
- Concernant les autres facilitations, le PAD a mis des espaces à la disposition de la RCA et du Tchad, dix (10) hectares chacun qui demandent à être aménagées ;
- Pour ce qui est des camions du côté de DIT, le PAD va examiner ce problème avec DIT ;
- Par ailleurs, 15% de réduction sur les honoraires des CAD sont accordés au bénéfice du trafic en transit ;
- Les représentations du PAD au Tchad et en RCA ont été ouvertes et les Chefs de Représentations désignés. Celui du Tchad a d'ailleurs été installé solennellement en marge du 2<sup>e</sup> forum.

### **SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS A BOIS DU CAMEROUN**

- Le bois de la sous-région est prioritaire. Mais de manière spécifique SEPBC prend acte du problème de la préoccupation de discrimination posée par la RCA ;
- le programme d'investissements sur cinq (05) ans est en cours d'exécution ;

- Les problématiques du long séjour et de suivi des embarquements du bois centrafricain seront adressées dans le cadre de la commission et le forum recommande que des actions soient entreprises au plutôt.

#### **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

- L'aménagement du réseau routier a été effectué afin de faciliter le transport du trafic en transit, de même que les travaux entre Mora et Kousseri sont en cours ;
- Lancement de nouveaux projets en début 2018.

#### **COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

- Un appui de **200 millions de FCFA** a été accordé au CNCC pour l'aménagement du centre de vie pour les camionneurs après le pont sur la Dibamba ;
- Une importante réunion regroupant les transporteurs Tchadiens, Centrafricains et Camerounais sera organisée en janvier 2018. La RCA et le Tchad doivent désigner leurs représentants ayant un mandat formel à ces rencontres.

#### **CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN**

- Des centres de vie sont en cours de construction au niveau de la Dibamba à la sortie de Douala, et à Kousseri, à l'entrée de N'Djamena ;
- Des magasins sont mis à la disposition des chargeurs de l'hinterland dans le Port et en dehors ;
- Des cadres de concertations sont créés entre les conseils des chargeurs des trois pays pour former et informer les chargeurs de l'hinterland.

#### **C - ELEMENTS DE PROSPECTIVE**

La séance plénière dédiée à la prospective a connu la présentation des perspectives de développement des structures portuaires à savoir :

- Le portefeuille des projets du PAD, en vue d'une sécurisation, d'un accroissement de la capacité d'accueil, de stockage et l'aménagement des zones logistiques réservés à la RCA et au Tchad ;
- La présentation du Port de Kribi, ses installations, son plan de développement et les facilités projetées pour les opérateurs du commerce extérieur ;
- La dématérialisation des procédures et le formulaire unique de dédouanement par le Guichet Unique des Operations du Commerce Extérieur.

Ces exposes ont fait l'objet des échanges édifiants entre les participants au forum et les panelistes.

### **III. RECOMMANDATIONS**

Au terme des échanges, les principales recommandations ont été adoptées.

Les participants au 2eme Forum Tripartite Tchad- RCA - Cameroun sur la facilitation du transit des marchandises par les Ports de Douala et de Kribi recommandent :

#### **AU PORT AUTONOME DE DOUALA**

- De finaliser, en liaison avec les parties concernées, la procédure de rétrocession des ristournes aux chargeurs tchadiens et centrafricains ;
- D'aménager des conditions particulières pour faciliter l'acquisition des titres d'accès journalier avec une validité de sept jours et annuel aux transporteurs en transit ;
- D'enrayer les tracasseries et autres arnaques des éléments véreux des forces de maintien de l'ordre en zone portuaire ;
- De solliciter un soutien accru des instances gouvernementales compétentes pour assainir le trafic le long des corridors et enrayer les mauvaises pratiques ;

- De veiller à la fluidité du trafic bois en transit au port de Douala pour qu'il ne soit pas l'objet de discrimination ;
- De soutenir l'action des pays voisins dans le projet d'aménagement de leur espace en zone portuaire ;
- D'accélérer et concrétiser le portefeuille des projets présentés (corps de sécurité, clôture du domaine, éclairage public, vidéo surveillance, quais supplémentaires, Duc d'Albe, enlèvement des épaves, réhabilitation des darses de bois et de pêche, aménagement des espaces de stockage de longue durée, zone logistique RCA-Tchad, etc.).

**Recommandations issues de l'atelier spécifique entre le Directeur General du PAD, le Directeur General du COC-Tchad et le Président de la CCIAMA du Tchad.**

Il a été convenu entre les parties que :

- les ristournes seront traitées en trois sous points à savoir la période de 1999 à 2016, l'année 2017 provisionnée et l'anticipation pour la période à venir. Une équipe sera mise en place et un chronogramme arrêté de commun accord pour finaliser le traitement de cette opération ;
- Les espaces attribués à la partie tchadienne seront traités de manière différenciée ; le terrain amodié à la CCIAMA fera l'objet d'une concertation interne à la République du Tchad en vue de l'émergence d'une position unique et définitive à communiquer à la partie Camerounaise, les espaces attribués aux opérateurs économiques tchadiens sont des terrains de droit commun distinct de ceux de l'Etat et de l'institution.
- Les espaces attribués ne doivent pas être abandonnés par la partie tchadienne et doivent être exploités dans les meilleurs délais.

## **A LA DOUANE**

- De procéder systématiquement à la mainlevée de caution après rapport du GPS dès que la marchandise a traversé la frontière camerounaise ;
- De réduire le coût à un taux n'excédant pas 10 000 FCFA et le délai de la pose des GPS ;
- De revoir, à l'avantage des opérateurs, les cas de superposition de garanties multiples ;
- D'éliminer toutes les amendes de la Douane Camerounaise liées au fonctionnement du GPS ;
- De tenir la main sur leurs unités le long des corridors pour faire cesser les tracasseries ;
- D'accélérer la mise en place du titre de transit unique, le cautionnement global et la mainlevée automatique ;
- En association avec les Ports et les opérateurs, de concrétiser les fonctionnements des magasins et aires de dédouanement extérieur et le transfert des marchandises vers ces espaces.

## **AU GUCE**

- De vulgariser le formulaire unique et la dématérialisation par des descentes à N'Djamena et à Bangui.

## **AUX SYNDICATS DE CAD**

- D'instaurer une concertation sous régionale en vue de la vulgarisation de toutes les évolutions réglementaires relatives au commerce extérieur.

## **A CAMRAIL**

- De poursuivre l'amélioration de son offre commerciale dont les effets ne sont pas toujours ressentis par les pays voisins ;
- De garantir un traitement équitable aux clients ;
- De réduire les ruptures des charges par une extension de réseau aux pays voisins, selon les projets annoncés par les Gouvernements.

## **A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

- De prendre une part plus active à la viabilisation et à la sécurisation de l'espace dédié de Yassa pour améliorer le traitement des transporteurs centrafricains et tchadiens (clôturer et éclairer la gare de Yassa) ;
- De renforcer la politique de désengorgement des routes reliant le Port à l'hinterland.

## **AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN**

- D'accélérer la mise en place des centres de vie selon les projections effectuées depuis 2012 ;
- De poursuivre, en liaison avec les conseils des chargeurs des pays voisins l'information et la formation des chargeurs de l'hinterland.

## **AUX FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE**

- D'enrayer les mauvaises pratiques des éléments véreux le long des corridors ;
- Les contrôles doivent se faire exclusivement au niveau des check points conventionnels ;
- De former les éléments à la connaissance des exigences et des documents du transport routier international et la nécessité de respecter les conventions signées par les pays, qui sont des lois supranationales ;
- De réagir effectivement aux appels téléphoniques sur les lignes dont les numéros ont été donnés, afin de préserver la crédibilité des institutions, à savoir :

**Police Nationale Camerounaise : +237 222 210 712**

**Gendarmerie Nationale Camerounaise :**

**DES : +237 675 29 79 26**

**DES/A : +237 677 11 61 06**

**SES : +237 677 11 60 70**

- D'amplifier les décisions prises par le Délégué Général à la Sûreté Nationale de démanteler les

éléments véreux le long des corridors, décision qui a été saluée par le Forum ;

- La Délégation Générale à la Sûreté Nationale doit dégager tous les fonctionnaires véreux des corridors afin d'enrayer les mauvaises pratiques ;
- Une large diffusion des numéros de téléphone des responsables des FMO doit être faite pour permettre leur saisine pour les difficultés rencontrées par les transporteurs dans les corridors ;
- Les FMO doivent ouvrir rapidement une enquête pour que le décès du Chauffeur Abdoulaye soit éclairci ;

#### **AU BUREAU DE GESTION DU FRET TERRESTRE**

- De vulgariser la documentation sur le transit international ;
- De concourir à veiller pour lever les obstacles à la fluidité des trafics par une transparence accrue et une mise à disposition des informations pertinentes ;
- D'améliorer le processus de dématérialisation des documents liés à son activité.

#### **AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

- De s'approprier et régler l'ensemble des problèmes liés au pesage de camions ;
- De veiller à l'entretien du réseau routier dédié au trafic en transit, source de développement économique sous régional ;
- De poursuivre l'aménagement du réseau routier pour la fluidité du trafic en transit ;
- D'exonérer d'amendes tout camion régulièrement pesé à l'entrée du corridor et dont le poids à l'essieu serait par la suite contesté par un pont bascule intermédiaire.

## **AUX PAYS DE L'HINTERLAND**

- De se conformer à la réglementation et ne donner aucune somme d'argent aux fonctionnaires de police et de la gendarmerie sous aucun prétexte ;
- D'exiger un reçu après le paiement des sanctions régulières ;
- De contacter la hiérarchie des Forces de Maintien de l'Ordre, en cas de risque d'arnaque avéré ;
- De planifier les opérations de transport de cargaisons par rail avec CAMRAIL.

Telles sont apparus les principales recommandations des participants aux parties Camerounaise, Tchadienne et Centrafricaine.

## **V - CEREMONIE DE CLOTURE**

La Cérémonie de clôture a été marquée par les principales articulations suivantes :

- La lecture du rapport final du 2eme Forum entre Tchad-RCA-Cameroun.
- La motion des participants adressée au Président de la République du Tchad, Son Excellence, Monsieur **IDRISS DEBY ITNO**, et au Peuple Tchadien.
- La motion de Gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Tchad.
- L'allocution du Président du Port-Synthèse, la Communauté Portuaire de Douala.
- Le discours de clôture du Ministre des Infrastructures et du Désenclavement du Tchad.

Fait à Ndjamena, le 14 décembre 2017

**LES PARTICIPANTS,**